

DECISION N° 2024-03

Portant approbation de l'avenant n°1 au marché A002020-A06

Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage relative au suivi d'exploitation de l'unité de valorisation énergétique de Toulon et des réseaux de chaleur associés

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 5211-3 à L 5211-9 et L 5211-10,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, son article L 2131-2 relatif à la transmission des actes au contrôle de légalité,

VU la délibération N°1620 du Comité Syndical du 29 juillet 2020 autorisant les délégations de pouvoir accordées au Président du SITTOMAT,

VU la délibération n° 1811 du Comité Syndical du 20 septembre 2023 modifiant les délégations de pouvoir accordées au Président du SITTOMAT,

Vu l'arrêté RL 566 du 26 octobre 2023, portant délégation de fonction et signatures à Monsieur Ange MUSSO, Vice-Président du SITTOMAT, en matière d'achats, de marchés publics et de contentieux,

Vu la délibération du comité syndical n°1632 du 28 octobre 2020 autorisant la signature du marché d'AMO pour le suivi d'exploitation de l'UVE de Toulon et des RCU associés avec la société SAGE Engineering,

Considérant la nécessité de requérir l'expertise de l'AMO pour le conseil et l'analyse de la demande de modification de l'actionnariat de la société Zéphire, délégataire du contrat de DSP de l'UVE de Toulon, des répercussions de cette demande sur la DSP et le contrôle des pièces justificatives fournis à l'appui de cette demande,

Considérant que cette mission n'est pas visée dans le marché d'AMO conclu avec la société SAGE Engineering et qu'elle ne relève pas du suivi d'exploitation courant de l'UVE,

Qu'il convient en conséquence de conclure un avenant au marché pour prendre en compte le temps passé à la mission d'analyse et de contrôle confiée aux co-traitants titulaires du marché, sur la base des prix de la DPGF

Le Vice-Président du SITTOMAT en charge des achats, marchés publics et contentieux,

DECIDE

-d'approuver l'avenant n°1 au marché A002020-A06 dans le cadre d'assistance à maîtrise d'ouvrage relative au suivi d'exploitation de l'unité de valorisation énergétique de Toulon et des réseaux de chaleur associés,

-de signer l'avenant n°1 au marché A002023-15 conclu avec SAGE Engineering dans le cadre du marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage relative au suivi d'exploitation de l'unité de valorisation énergétique de Toulon et des réseaux de chaleur associés, notifié le 31 décembre 2020 au titulaire du marché la société SAGE Engineering, domiciliée 45 quai Charles Pasqua, 92300 LEVALLOIS PERET

Cet avenant concerne une mission complémentaire d'assistance pour l'opération de changement de l'actionnariat du délégataire Zéphire de l'UVE de Toulon, chiffrée sur la base du temps passé par les co-traitants du groupement titulaire, pour un montant de 5 325 € hors taxe, représentant 2.36 % du montant initial du marché.

Les autres dispositions prévues au marché restent inchangées

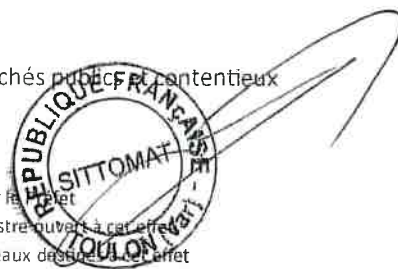
-de rendre compte de cette décision au Comité Syndical au cours de sa prochaine séance

Fait à Toulon, le 7 novembre 2024

Le Vice-Président
en charge des achats, marchés publics et contentieux
Ange MUSSO

La présente décision sera

- Transmise à Monsieur le Maire
- Reproduite sur le registre ouvert à cet effet
- Affichée sur les panneaux d'information
- Communiquée sous forme de donner acte du Comité Syndical lors de sa prochaine séance





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS
AVENANT N° 1

EXE10

A - Identification du pouvoir adjudicateur

Syndicat Mixte Intercommunal de Transport et de Traitement des Ordures Ménagères de l'Aire Toulonnaise
Chemin Gaëtan Gastaldo
83200 TOULON

Téléphone 04.94.89.64.94
Télécopie 04.94.22.37.30
Mail contact@sittomat.fr

B - Identification du titulaire du marché public

SAGE ENGINEERING
Bureaux flottants Filomène
45 quai Charles Pasqua
92 300 LEVALLOIS PERRET
Tel : 01-41-43-09-00 - Fax : 01-41-43-09-01
Email : sage@sage-eng.fr

SIRET : 49001855300027

C - Objet du marché public

Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

AOO2020-A06 : Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage relative au suivi de l'exploitation de l'unité de valorisation énergétique de Toulon et des réseaux de chaleur associés.

Date de la notification du marché public: 31/12/2020

Durée du marché : Le marché est conclu pour une période initiale d'un an à compter de sa notification. Il pourra faire l'objet d'une reconduction d'un an renouvelable trois fois sans que sa durée ne puisse excéder quatre ans.

Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :

Montant HT : 225 850 € sur la durée maximale du marché (4 ans).

AR Prefecture083-258300953-20241107-202403-AR
Reçu le 13/11/2024**D - Objet de l'avenant**

Modifications introduites par le présent avenant :

Par courrier en date du 29 avril 2024, la société Idex, co-actionnaire de la société Zéphire titulaire du contrat de DSP relatif à l'exploitation de l'UVE de Toulon et des RCU associés, a saisi le SITTOMAT d'une demande de modification de l'actionnariat de Zéphire.

Le contrat de DSP stipule que toute modification de l'actionnariat du délégataire sera soumise à l'agrément préalable et exprès du Syndicat portant sur le maintien des garanties techniques, professionnelles et financières du délégataire.

Le SITTOMAT a demandé à son AMO d'analyser la demande formulée, ses conséquences sur la DSP, les pièces justificatives fournies par Idex à l'appui de sa demande, ainsi que les pièces complémentaires nécessaires à garantir le Syndicat du maintien des garanties. Des échanges ont permis d'aboutir à une reformulation de la demande de changement d'actionnariat plus favorable au Syndicat.

Cette mission fortuite n'étant pas prévue au cahier des charges, il convient de conclure un avenant conformément à la proposition jointe.

Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante)

NON

OUI

Incidence financière : 5 325 € HT, soit 2.36 % du montant initial du marché

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Isabelle PACREAU, gérante	31/10/2024	 Isabelle PACREAU Signature numérique de Isabelle PACREAU Date : 2024.10.31 15:28:51 +01'00'

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

AR Prefecture

083-258300953-20241107-202403-AR

Reçu le 13/11/2024

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A: *Touta*..... le *7/11/2024*...

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

